



Ouverture Compte bancaire européen

Par **abouaymen**, le **01/02/2018** à **23:52**

Bonjour

Je cherche comprendre comment en peu ouvrir un compte bancaire en Europe comme Belgique. Car ya 3 ans j ai un dossiers surendettement et ma situation a changer je compte avoir un ptit credit mais avec une banque européenne. Y a t il un site pour s inscrire ouverture compte ? Ou avoir un credit ficher banque du france ?

Cdlit

Par **Visiteur**, le **02/02/2018** à **12:17**

Bonjour

Un compte ouvert à l'étranger doit obligatoirement faire l'objet d'une déclaration à l'administration française, sous peine d'une amende de 750 € par compte bancaire non déclaré et d'une possible taxation des sommes, titres et valeurs transférées.

Si vous avez émis des chèques sans provision ou subi des incidents de paiement répétés, vous êtes simplement dépossédé de vos moyens de paiement mais vous n'êtes pas interdit de compte puisque vous avez droit aux services bancaires de base en bénéficiant de la procédure du « droit au compte ». La Banque de France désigne un établissement qui vous ouvre un compte et fournit des moyens de paiement limités.

En tant qu'étranger, les banques sollicitées peuvent vous demander des garanties additionnelles, selon le degré de risque que vous représentez, par exemple :

Être résident ou disposer d'un bien immobilier sur le territoire concerné

Disposer d'un compte bancaire français en activité

DONC pour le crédit, c'est une autre affaire !